



L'UNITÉ DU CORPS  
JEAN GRAZON

14 avenue Jean JAURÈS  
12100 MILLAU

Tél. : **06 65 59 15 26** (sur répondeur)

Portable : **06 85 10 66 85**

E-mail : **contact@luniteducorps.fr**

Site : **luniteducorps.fr**

## CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Article L 6353-3 à 6353-7 du code du travail)

Entre les soussignés :

### 1) Organisme de formation :

L'UNITÉ DU CORPS  
14, Avenue Jean Jaurès  
12100 MILLAU

Numéro Siret : 411 587 132 00043

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°73 12 00458 12 auprès du Préfet de la région MIDI-PYRÉNÉES.

### 2) Nom, prénom et adresse du cocontractant ci-après désigné :

**Le stagiaire :**

**Profession :**

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application des **articles L. 6353-3 à L 6353-7 du code du travail.**

### Article I Objet :

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : L'UNITÉ DU CORPS, marque et modèle déposés et enregistrés auprès de l'I.N.P.I. le 5 décembre 2007 sous le n° 07 3 542 431 et publié au B.O.P.I. 08/02 – VOL. I et 08/19 VOL. II.

### Article II Nature et caractéristique des actions de formation :

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation prévue par l'article L.6313-1 du code du travail.

**Elle a pour objectif :** *la formation théorique et pratique de L'Unité du Corps.*

**Sa durée est fixée à :** *6 jours soit trois fois 2 jours, de 9h à 12h et de 14 à 19h. 8 heures jours x 6 jours = 48 heures.*

## Programme de formation :

Présentation du contenu et de l'organigramme de la formation :

### Module 1- L'énergie fluide du corps :

**Notre corps est animé par de l'énergie dite fluide et vibratile, c'est le thème de ce module.**

#### 1<sup>er</sup> Jour - Matinée :

**a-** Présentation de la philosophie de la technique et initiation à la notion de geste à effectuer avec le poids de l'intention : échange questions / réponses.

**b-** Cours théorique des gestes spécifiques à la technique, mise en application de ceux -ci par les élèves entre eux. Echange avec analyse du ressenti de chacun, afin d'adapter l'enseignement pratique à chaque individualité.



### ***Après-midi :***

- a- Cours théorique de la prise des points sur le crâne avec leurs interprétations psychologiques : questions / réponses et pratique sur des patients.
- b- Cours théorique de la mesure de la liberté des grosses articulations du corps avec leurs interprétations psychologiques leurs méthodes de corrections: questions / réponses et pratique sur des patients.

### **2e Jour - Matinée :**

- a- Questions / réponses sur le travail de la veille.
- b- Cours théorique de la mesure de la liberté de la colonne vertébrale avec interprétations psychologiques et méthodes de corrections : questions / réponses et pratique sur des patients.

### ***Après-midi :***

- a- Reprise de la présentation théorique : questions / réponses et pratique sur des patients.
- b- Conseils pour la bonne mise en pratique de ce premier module.

## **Module 2- L'énergie fluidique crânienne et dentaire.**

***Les dents (fusibles du corps) et les os du crâne ont une circulation énergétique et une résonance vibratile sur l'ensemble de celui-ci, thème de ce module.***

### **1<sup>er</sup> Jour - Matinée :**

- a- Questions / réponses sur la pratique du premier module pendant le mois écoulé.
- b- Cours théorique et pratique de l'énergie fluidique crânienne et dentaire questions / réponses.
- c- Cours théorique et pratique de la prise énergétique des dents sur le crâne avec leurs interprétations psychologiques et leurs méthodes de corrections : questions / réponses et pratique par les élèves entre eux.

### ***Après-midi :***

- a- Présentation théorique de la mesure de la liberté des os du crâne avec leurs interprétations psychologiques et leurs méthodes de corrections : questions / réponses et pratique sur des patients.
- b- Reprise du cours théorique et pratique du module 1 en y incorporant le module 2 : questions / réponses et pratique sur des patients.

### **2e Jour - Matinée :**

- a- Révision théorique et pratique du module 2 : questions / réponses.
- b- Travaux pratiques sur des patients en mixant le module 1 et le module 2, (à ce stade de la formation, certains gestes du module 1 qui ont permis de développer la sensibilité à la palpation de chacun disparaissent).

### ***Après-midi :***

- a- Reprise théorique et pratique sur des patients du mixage module1 module 2.
- b- Conseils pour la bonne mise en pratique de ces deux modules.

## **Module 3 Equilibrage et harmonisation de l'énergie :**

***L'équilibre des chakras majeurs et des couches auriques sont indispensables pour notre équilibre psychique et physique, cette énergie renferme aussi des mémoires de formes, thème de ce module.***

### **1<sup>er</sup> Jour - Matinée :**

- a- Evaluation individuelle de la théorie et de la pratique pendant le mois écoulé du module1 et 2, Questions / réponses.
- b- Cours théorique et pratique du fonctionnement des chakras majeurs.



### ***Après-midi :***

- a-** Cours théorique de la prise des points sur le crâne avec leurs interprétations psychologiques : questions / réponses et pratique sur des patients.
- b-** Cours théorique de la mesure de la liberté des grosses articulations du corps avec leurs interprétations psychologiques leurs méthodes de corrections: questions / réponses et pratique sur des patients.

### ***2e Jour - Matinée :***

- a-** Questions / réponses sur le travail de la veille.
- b-** Cours théorique de la mesure de la liberté de la colonne vertébrale avec interprétations psychologiques et méthodes de corrections : questions / réponses et pratique sur des patients.

### ***Après-midi :***

- a-** Reprise de la présentation théorique : questions / réponses et pratique sur des patients.
- b-** Conseils pour la bonne mise en pratique de ce premier module.

## **Module 2- L'énergie fluidique crânienne et dentaire.**

***Les dents (fusibles du corps) et les os du crâne ont une circulation énergétique et une résonance vibratile sur l'ensemble de celui-ci, thème de ce module.***

### ***1<sup>er</sup> Jour - Matinée :***

- b-** Questions / réponses sur la pratique du premier module pendant le mois écoulé.
- b-** Cours théorique et pratique de l'énergie fluidique crânienne et dentaire questions / réponses.
- c-** Cours théorique et pratique de la prise énergétique des dents sur le crâne avec leurs interprétations psychologiques et leurs méthodes de corrections : questions / réponses et pratique par les élèves entre eux.

### ***Après-midi :***

- a-** Présentation théorique de la mesure de la liberté des os du crâne avec leurs interprétations psychologiques et leurs méthodes de corrections : questions / réponses et pratique sur des patients.
- b-** Reprise du cours théorique et pratique du module 1 en y incorporant le module 2 : questions / réponses et pratique sur des patients.

### ***2e Jour - Matinée :***

- a-** Révision théorique et pratique du module 2 : questions / réponses.
- b-** Travaux pratiques sur des patients en mixant le module 1 et le module 2, (à ce stade de la formation, certains gestes du module 1 qui ont permis de développer la sensibilité à la palpation de chacun disparaissent).

### ***Après-midi :***

- a-** Reprise théorique et pratique sur des patients du mixage module1 module 2.
- b-** Conseils pour la bonne mise en pratique de ces deux modules.

## **Module 3 Equilibrage et harmonisation de l'énergie :**

***L'équilibre des chakras majeurs et des couches auriques sont indispensables pour notre équilibre psychique et physique, cette énergie renferme aussi des mémoires de formes, thème de ce module.***

### ***1<sup>er</sup> Jour - Matinée :***

- a-** Evaluation individuelle de la théorie et de la pratique pendant le mois écoulé du module1 et 2, Questions / réponses.
- b-** Cours théorique et pratique du fonctionnement des chakras majeurs.



L'UNITÉ DU CORPS  
JEAN GRAZON

14 avenue Jean JAURÈS  
12100 MILLAU

Tél. : **06 65 59 15 26** (sur répondeur)

Portable : **06 85 10 66 85**

E-mail : **contact@luniteducorps.fr**

Site : **luniteducorps.fr**

- Remise d'un classeur pour recevoir l'ensemble des cours des trois modules ainsi que crayon et papier pour prendre des notes personnelles.
- Remise d'un cours spécifique pour chaque module. Ces cours se composent de photos très claires avec les explications correspondantes à l'action à entreprendre et dans l'ordre de celles-ci.
- Le lieu du cours étant mon cabinet de praticien, celui-ci est équipé du matériel pédagogique en relation à l'activité enseignée (squelette crâne moyen informatique par photos), ainsi que du matériel nécessaire à la réalisation pratique de l'activité.
- La formation se passe sur des patients ayant pris rendez-vous, ce qui permet d'être au plus proche des conditions réelles.
- La formation sera animée par : Jean GRAZON, Praticien en cabinet depuis 2000, formation en kinésiologie, formation «A l'écoute du corps par le Dr Jean MARCHANDISE »(Méthode Poyet), pratique de l'équilibrage énergétique du corps depuis plus de 20 ans, et créateur de la méthode **L'UNITÉ DU CORPS**.

#### **Article V Délai de rétractation :**

- A compter de la date de signature du présent contrat, le signataire a un délai de 10 jours pour se rétracter, il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

#### **Article VI Dispositions financières :**

- Le prix de l'action de formation est fixé à 2100 euros **Prix net TVA non applicable art. 202b du CGI** (exonération de TVA des opérations de formation professionnelle continue).

Le stagiaire s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement suivantes :

- Après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 200 euros (*cette somme ne peut être supérieure à 30% du prix acquitté par le stagiaire*).

Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, selon le calendrier ci-dessous :

- |                                |                                |
|--------------------------------|--------------------------------|
| - Un règlement de 500 euros le | fin du 1 <sup>er</sup> module. |
| - Un règlement de 700 euros le | fin du 2 <sup>e</sup> module.  |
| - Un règlement de 700 euros le | fin du 3 <sup>e</sup> module.  |

*Dans le cadre d'une remise à niveau une déduction de 50% est consentie.*

#### **Article VII Interruption du stage :**

En cas de cession anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- Paiement des heures réellement suivies selon règle du prorata temporis.
- Versement à titre de dédommagement pour les heures non suivies du fait du stagiaire : **aucun**  
**(Si le module en cours n'est pas terminé, il y aura restitution à l'organisme de formation du cours papiers inhérent à celui-ci).**

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.



L'UNITÉ DU CORPS  
JEAN GRAZON

14 avenue Jean JAURÈS  
12100 MILLAU

Tél. : **06 65 59 15 26** (sur répondeur)

Portable : **06 85 10 66 85**

E-mail : **contact@luniteducorps.fr**

Site : **luniteducorps.fr**

### **Article VIII Cas de différend :**

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de RODEZ sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à MILLAU le

Pour le stagiaire  
*(Nom et prénom du signataire)*

Pour l'organisme de formation  
*(Nom et qualité du signataire)*